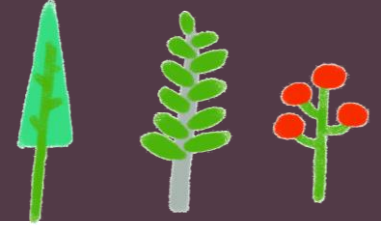


Bienvenue au CPIE !

Séjour en gestion libre



QUI SOMMES NOUS ?



Le **C**entre **P**ermanent d'**I**nitiatives pour l'**E**nvironnement Forêt de Brocéliande est une association qui contribue, dans une démarche participative et collective, au développement local et durable du territoire du Pays de Ploërmel - Cœur de Bretagne, du Pays de Brocéliande et de ses environs.

Pour cela elle se donne des missions **dans le domaine de l'environnement et du patrimoine** d'animation, d'éducation et de formation, de conseil et d'étude pour tous publics, notamment celui des classes de découverte.

AVANT LE SEJOUR

Le centre, ouvert toute l'année, comprend 3 bâtiments répartis dans le bourg de Concoret. Cette situation lui permet une bonne intégration à la vie locale :

- **Hébergement** : 56 lits répartis dans 15 chambres de 2 à 6 lits (plan de l'hébergement consultable sur le site internet : www.cpie-broceliande.fr).
- **Cuisine** : toute équipée (un grand frigo, un four, plaques électriques, cafetière, bouilloire, ...). La vaisselle est mise à disposition en fonction de l'effectif du groupe. Il n'y a pas de congélateur.
- **Salle de restauration** : une salle pouvant accueillir jusqu'à 56 personnes assises.
- **Salles d'animation** : dans une ancienne maison en schiste pourpre, typique du bourg de Concoret, une salle avec cheminée vous est également proposée (de 65 à 75 euros/jour).

Réservation & contrat de location

Lors de la demande de réservation, il est possible de poser une option. **Celle-ci est valable 1 mois.** Au-delà de ce délai et sans réponse ou confirmation de votre part, la réservation est annulée et le créneau demandé remis en disponibilité. Le contrat et le paiement des arrhes confirment la réservation. Les informations qui y sont précisées sont celles qui figurent sur la facture.

Effectif & horaires

Le nombre de personnes définitif est à confirmer **1 semaine avant le séjour.** Le cas échéant, nous tenons compte de l'effectif mentionné sur les contrats pour l'intendance et pour la facturation, si celui-ci est plus élevé que l'effectif réel. De même, afin de vous accueillir dans les meilleures conditions, l'heure d'arrivée est à nous confirmer **1 semaine avant le séjour.**

Restauration

Un inventaire du matériel de cuisine et de la vaisselle est établi avant et à l'issue de votre séjour. **Un chèque de caution de 500 euros** vous est demandé à votre arrivée. Il est restitué à l'issue du séjour si aucune dégradation ou aucun manque n'est constaté.



Couchage

Pour des raisons d'hygiène, de respect et d'entretien, seules la taie de traversin, l'alèse et la couverture sont fournies.

Il est recommandé à chacun d'amener sa paire de draps ou son drap housse et son duvet mais il est également possible de louer des paires de draps (5 euros/personne/séjour). La location de draps est à confirmer 1 semaine avant le séjour. **Les serviettes de toilette ne sont pas fournies.**



PENDANT VOTRE SEJOUR

Stationnement

Il est recommandé de stationner sur le parking devant l'hébergement situé

12 Rue des Chesnuts 56430 CONCORET



Matériel

Un coin café avec cafetière, bouilloire et frigo est mis à disposition dans la salle d'animation (si celle-ci est louée). Un forfait de 15 euros/séjour est appliqué pour disposer de matériel audiovisuel (un tableau, un poste de musique, un vidéoprojecteur et son écran).

Sécurité

Lors de votre accueil, le premier jour du séjour, une personne de l'équipe du CPIE vous fait la visite des lieux et vous donne les quelques consignes de sécurité. Une clé est remise pour l'ensemble du groupe.

En cas d'urgence pendant votre séjour, il vous est possible d'utiliser le téléphone fixe situé dans l'hébergement.

Pour des mesures de sécurité, dès lors que nous accueillons un groupe constitué de 15 personnes ou plus, un salarié ou bénévole de l'association est tenu d'être présent entre 22h et 7h dans une chambre prévue à cet effet dans l'hébergement (« Infirmierie » sur le plan de l'hébergement). Sa fonction est uniquement d'intervenir sur le système de sécurité incendie dans le cas où celui-ci se déclencherait. Il vous est demandé de respecter le sommeil de cette personne et de ne pas pénétrer dans sa chambre.

Vie collective

Pendant votre séjour, vous pouvez être amené à partager l'hébergement avec un voire deux autres groupes que vous ne connaissez pas. Tous les membres constituant votre groupe sont alors invités à adopter une attitude d'ouverture et de respect vis-à-vis des autres personnes présentes dans l'hébergement.

Il est interdit de fumer dans tous les locaux (hébergement, cuisine, salle d'animation). **La consommation d'alcool est également interdite dans l'hébergement** (hall d'entrée, couloirs, chambres et sanitaires compris).

Pour des questions de respect du silence et du sommeil de chacun, il est recommandé de **ne pas prendre de douches après 22h30 et avant 7h**.

Prestation proposée par l'association (sur demande au préalable)

- Emprunt du **sac à dos « Balad' et vous »** (gratuit) : un sac à dos pédagogique pour partir à la découverte de la nature en famille et/ou entre amis. Pour petits et grands, ce sac permet de découvrir en s'amusant !

Quelques exemples de choses à faire à Concoret ...

- **La balade sur le Chemin Buissonnier** : une balade de 4km sur un sentier libre d'accès. Un livret d'accompagnement du chemin est disponible au CPIE Forêt de Brocéliande (4 euros). De juin à septembre, un parcours d'art est installé sur le Chemin Buissonnier.
Plus d'informations sur notre [site internet](#)
- **Le chêne à Guillotin** : Un immense chêne creux, millénaire, dont la légende raconte l'histoire de l'Abbé Guillotin
- **La Petite Maison des Légendes** : lieu d'expositions, jeux et animations mais également librairie disposant d'un fond documentaire sur la légende arthurienne et les contes du monde entier.
- **Le Château de Comper** : château du XIII^e siècle faisant lieu de salles d'exposition, jeux et animations mises en place par le Centre de l'Imaginaire Arthurien et parc de Comper.
- **Le circuit « Le Château de Comper »** : une boucle de 10 km au départ de Concoret en passant par le Château de Comper et les trois Roches de Trébran.
-
- **Le « Circuit des korrigans »** : une boucle de 12 km au départ de Concoret en passant par le Rocher du Pas de la chèvre et le Chêne à Guillotin.
- Et pleins d'autres choses encore à découvrir aux alentours !

*Plus d'infos auprès de l'**Office de Tourisme de Brocéliande***

1, Place du Roi Saint-Judicaël 35380 PAIMPONT

Tél : 02 99 07 84 23 – Mail : contact@tourisme-broceliande.com

Site internet : <https://tourisme-broceliande.bzh/>

A L'ISSUE DE VOTRE SEJOUR

Dans l'hébergement

En quittant les lieux, veillez à éteindre les lumières dans les chambres, sanitaires et couloirs. Il vous est également demandé de retirer les taies de traversin sur les lits que vous avez utilisés et de les regrouper dans le couloir à chaque étage.

Un état des lieux est réalisé le dernier jour du séjour, l'occasion de nous remettre la clé qui vous a été confiée.

Facturation

Une facture vous est transmise à la fin du séjour selon les informations effectivement réalisées.

Bilan de séjour

Un bilan de séjour vous est transmis à l'issue de votre séjour au CPIE Forêt de Brocéliande. Merci de bien vouloir le remplir, il nous est utile pour faire évoluer et améliorer notre offre d'hébergement et nos prestations.

Au plaisir de vous recevoir au CPIE Forêt de Brocéliande prochainement !